

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Mention : Patrimoine et musée

CONTENU DE LA FORMATION

Le master patrimoine et musées propose 1 parcours.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- M1/M2 Parcours valorisation des patrimoines et muséologie/muséographie

COMPOSANTE


Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

PLUS D'INFOS

EN SAVOIR PLUS

Collège Sciences Sociales
et Humanités (SSH) 

M1/M2 Parcours valorisation des patrimoines et muséologie/muséographie

OBJECTIFS

Les objectifs du Master sont de former des étudiant(e)s capables de faire preuve d'adaptabilité face aux patrimoines matériels, immatériels et paysagers, à leur identification, préservation, valorisation sans ignorer les évolutions permanentes qui caractérisent le patrimoine culturel immatériel et le patrimoine paysager. A l'issue de la formation les diplômé(e)s du master devront maîtriser autant les connaissances scientifiques, culturelles, anthropologiques, historiques et artistiques que les procédures de la médiation culturelle, juridiques, administratives, ainsi que le savoir-faire pratique (méthodologie de projet, animation de groupe et travail en équipe), les outils techniques (logiciels, scénographie, plan de communication..) ou académiques (synthèse et rédaction, langue étrangère)

Former des cadres du secteur culturel tout particulièrement en direction des collectivités territoriales et des musées, sans négliger les entreprises, et le secteur associatif.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Les compétences communes à l'ensemble des parcours sont à la fois méthodologiques compte tenu de la proximité des compétences attendues par les professionnels du secteur, mais sont aussi d'ordres théoriques.

-Politiques culturelles

-Médiation culturelle

- Diagnostics culturels, rédactions de cahiers des charges, mise en place de projets culturels.

-Méthodologies de la recherche en SHS.

-Méthodologies de la valorisation du patrimoine, dans les domaines muséographiques, numériques, mise en tourisme des patrimoines.


PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 120

Public concerné

* Formation initiale

EN SAVOIR PLUS

[Collège Sciences Sociales et Humanités \(SSH\)](#) 

-Droit du patrimoine

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Rédaction d'un mémoire de recherche en M1.
- Stage obligatoire en M2 (3 à 6 mois) au sein d'une structure professionnelle.
- Poursuite en doctorat pour les titulaires du M2 (sur dossier).

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est menée par les Départements d'histoire et d'histoire de l'art de l'UFR LLSHS de l'UPPA, mais fait intervenir historien du droit, géographes, urbanistes, sociologues, informaticiens etc. Selon les années, environ 30 à 50 % de la formation est assurée par les professionnels du secteur.

M1 540 H présentiel étudiants par parcours

M2 968 H présentiel étudiants par parcours incluant 500H00 de stage obligatoire au S4

Nota :

Rédaction d'un mémoire de recherche en M1

Stage obligatoire de 500h00 (6 mois) au S4, avec rapport de stage.

Compétences linguistiques : Anglais obligatoire au S1, S2, S3, deuxième langue obligatoire (au choix)

Compétence en TICE renforcée, option spécifique au S3 sur la valorisation du patrimoine au travers des NTIC (96h00)

Les compétences sont à la fois méthodologiques compte tenu de la proximité des compétences attendues par les professionnels du secteur, mais sont aussi d'ordres théoriques.

- Méthodologies de la recherche en SHS.
- Méthodologies de la valorisation du patrimoine dans les domaines muséographiques, numériques etc.

- Anglais
- Droit du patrimoine
- Politiques culturelles.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- *UE1 Les politiques culturelles (Obligatoire)*
 - EC1 : Les politiques culturelles en France : l'Etat
 - EC2 Les politiques culturelles des collectivités territoriales
- *UE2 Patrimoines, cultures et identités (Obligatoire)*
 - EC1 Le patrimoine culturel immatériel
 - EC2 La patrimonialisation de la mémoire
- *UE3 Pratiques de la valorisation (Obligatoire)*
 - EC1 Muséologie, muséographie
 - EC2 Médiation culturelle
- *UE4 Langues vivantes (Obligatoire)*
 - EC1 Anglais (PM S1)
 - EC2 Langue au choix : espagnol ou occitan (PM S1)
- *UE5 Méthodologie (Obligatoire)*
 - EC1 Méthodologie de la recherche
 - EC2 Lire le patrimoine dans l'espace public
 - EC2 La recherche informatique

Semestre 2

- *UE1 Le droit de la culture et du patrimoine (Obligatoire)*
 - UE1 Le droit du patrimoine en France
 - EC2 Le mécénat culturel
- *UE2 Les collectivités territoriales et la culture (Obligatoire)*
 - EC1 Séminaires dans les collectivités territoriales CG
- *UE3 Les patrimoines matériels (Obligatoire)*
 - EC1 Le patrimoine architectural
 - EC2 Le patrimoine mobilier
- *UE4 La communication culturelle (Obligatoire)*
 - EC1 Les nouvelles technologies de la communication
 - EC2 Droit et sociologie de la communication
- *UE5 Méthodologie (Obligatoire)*
 - EC1 Méthodologie de la recherche

- EC2 Informatique
- *UE6 Mémoire de recherche (Obligatoire)*
 - EC Mémoire de recherche
- *UE7 Langues vivantes (Obligatoire)*
 - EC1 Anglais (PM S2)
 - EC2 Langue au choix : espagnol ou occitan (PM S2)

Semestre 3

- *UE1 Gestion des opérations culturelles (A choix: 1 Parmi 2)*
 - EC1 Patrimoine rural
 - EC2 Muséologie, muséographie
- *UE2 Méthodologie (Obligatoire)*
 - EC1 Les concours des métiers de la culture
 - EC2 Séminaire CG 64
- *UE3 L'Europe de la culture (Obligatoire)*
 - EC1 Langue vivante au choix : anglais ou espagnol ou occitan
 - EC2 Les politiques européennes de la culture
- *UE4 Valorisation (A choix: 2 Parmi 4)*
 - EC1 Stratégie patrimoniale
 - EC2 Mise en tourisme du patrimoine
 - EC3 Multimédias et communication culturelle
 - EC4 Muséologie, muséographie

Semestre 4

- *UE1 Valorisation (A choix: 2 Parmi 4)*
 - EC1 Stratégie patrimoniale
 - EC2 Mise en tourisme du patrimoine
 - EC3 Multimédias et communication culturelle
 - EC4 Muséologie, muséographie
- *UE2 Stage (Obligatoire)*
 - EC1 Suivi de stage
 - EC2 Stage

CONDITIONS D'ACCÈS

Première année :

Depuis la **loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016**, le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil,

les modalités du recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature.

Capacité d'accueil	Date d'ouverture de la campagne	Date de clôture de la campagne
25	02/04/2018	10/06/2017

La candidature doit obligatoirement se faire à l'aide du logiciel APOFLUX à l'adresse suivante :

<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant>

• Seconde année :

Possibilité de candidater en M2

Possibilité de validation d'acquis professionnels pour l'ensemble des métiers du secteur culturel et de l'enseignement. Dossier de validation.

La candidature doit obligatoirement se faire à l'aide du logiciel APOFLUX à l'adresse suivante :

<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant>

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉS

Recrutement sur dossier en M1 (25 places)

• Première année : Ensemble des licences du secteur SHS, notamment : Licence en Histoire, Histoire de l'Art et archéologie, Sciences Politiques, Droit, Géographie et aménagement, sociologie, Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie.

Licences du secteur LLA, notamment Lettres, langues, Licence langues et Civilisations étrangères et régionales. Licences professionnelles du secteur culture et tourisme.

- Seconde année :

Titulaires de M1 Patrimoine, possibilité d'équivalence pour les étudiants titulaires d'un master 1 dans des filières voisines (muséographie, aménagement et politique culturelle, métiers du patrimoine...).

- Pour les deux années : possibilité de validation d'acquis professionnels pour l'ensemble des métiers du secteur culturel et de l'enseignement. Dossier de validation

POURSUITE D'ÉTUDES

- Doctorats pour les titulaires du M2 (sur dossier).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les diplômés du master peuvent occuper les fonctions pour tout ce qui relève de la médiation culturelle, de l'ingénierie culturelle et de la conservation.

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#SSH

Valorisation des patrimoines et politiques culturelles territoriales

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau